



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/125
25 février 2000

Original : ANGLAIS/ARABE/
FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-sixième session
Point 11 de l'ordre du jour provisoire

DROITS CIVILS ET POLITIQUES

Note verbale datée du 19 janvier 2000 adressée au Haut-Commissariat
des Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente de
la République d'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République d'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et a l'honneur de lui transmettre ci-joint* un document intitulé "La discordance des plans américains visant à faire tomber le régime iraquien avec le droit international et la Charte des Nations Unies". Ce document a été établi par la délégation iraquienne pour la cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme.

La Mission permanente de l'Iraq saurait gré au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de bien vouloir faire distribuer ce document comme un document officiel de la cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme.

* L'annexe est reproduite telle quelle, dans la langue dans laquelle elle a été reçue et en anglais.